



« Kit minimum d'accessibilité » à destination des organismes de formation et des CFA

Ce kit est un outil proposé aux organismes de formation et aux CFA pour rendre concrète la notion d'obligation d'accessibilité de leur offre de formation aux personnes en situation de handicap.

Il fixe un cadre indicatif partagé avec les membres du Comité de Pilotage de la Ressource Handicap Formation Provence-Alpes-Côte d'Azur : DREETS, la Région Sud, France Travail, le Fiphfp, l'Agefiph et les OPCO.

Loi 2005 et articles L 5211-4, D 5211-2 et suivants du code du travail :

Les organismes de formation doivent « tenir compte des contraintes particulières des personnes handicapées ou présentant un trouble invalidant » en adaptant les formations dispensées (accueil à temps partiel ou discontinu, adaptations individuelles ou collectives, accessibilité des supports et du matériel, recours aux TIC, aménagement des modalités d'évaluation).

Loi Avenir professionnel, du 5 septembre 2018

Prise en compte des besoins des apprenants en situation de handicap avec la certification Qualiopi.

Définitions :

L'accessibilité consiste à fournir un accès égal aux environnements physiques et numériques en offrant des lieux et des ressources sûrs, sains et adaptés à la diversité des personnes susceptibles d'en faire usage.

La compensation est la réponse individuelle apportée à la personne handicapée pour faire face aux "conséquences de son handicap quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie".

Application :

L'obligation d'accessibilité des formations suppose que les organismes de formation et les CFA se dotent de moyens pour proposer en toute autonomie et rapidement les adaptations nécessaires à l'accueil d'un public en situation de handicap.

Dans ce contexte, le « kit minimum d'accessibilité » proposé ici a pour ambition de définir les adaptations minimales à mettre en œuvre pour l'accueil des apprenants en situation de handicap. Des aides à la mise en place d'aménagements en stricte compensation du handicap peuvent être mobilisées en complément.

Ce kit comprend deux volets :

- **« Adaptations techniques et accessibilité du lieu »** correspondant au matériel « de base » dont pourraient s'équiper les centres de formation afin de le mettre à disposition du public en situation de handicap qu'ils accueillent en formation.
- **« Adaptations organisationnelles et pédagogiques »** concernant les actions minimales attendues des centres de formation en complémentarité des adaptations techniques.



« Kit minimum d'accessibilité »

Adaptations techniques : un kit minimum de matériels*

La liste de matériels, par type de handicap, a été établie en collaboration avec les prestataires spécialisés intervenant dans le cadre des Appuis Spécifiques (AS) de l'Agefiph. Précisons que certains matériels peuvent être utiles pour plusieurs types de handicap. Les caractéristiques techniques des matériels sont précisées en annexe du document, afin de faciliter leur achat et une estimation du coût de chaque matériel permet d'envisager l'investissement financier à engager.

Liste du matériel	Coût estimé (+/-15%)	Handicap concerné par le matériel					
		MOTEUR	VISUEL	COGNITIF DYS	AUDITIF	COGNITIF AUTISME	MENTAL
Fauteuil bureautique (cf caractéristiques)	300 €	X					
Souris verticale	60 €	X		X			
Clavier sans pavé numérique	60 €	X					
Pavé numérique	20 €	X	X	X			
Support de document	100 €	X					
Repose bras	100 €	X					
Boucle magnétique portative d'accueil	250 €				X		
Transcription voix / écrit office 365 (Power Point) - abonnement annuel par utilisateur	150 €	X	X	X	X	X	X
Dictée vocale Word 365 - abonnement annuel par utilisateur		X	X	X		X	X
Synthèse vocale Word 365 - abonnement annuel par utilisateur		X	X	X		X	X
Correction orthographique Word 365 - abonnement annuel par utilisateur		X	X	X	X	X	X
Ordinateur Portable 15 pouces core i5 8Go - Windows XI (Narateur + Synthèse vocale + Dictée vocale)	600 €	X	X	X	X	X	X
Tablette / Smartphone Android avec Onedrive et/ou Google Lens et/ou Transcription instantanée	150 €	X	X	X	X	X	X
Montant total estimé	1 640€						

Accessibilité du lieu :

- Respect des normes d'accessibilité ERP
- Détecteur de fumée et d'incendie (signal flash ou vibreur)
- Eclairage suffisant (500 lux au minimum)
- Acoustique : observer si l'écho dans la pièce peut être gênant, limiter le bruit de fond interne ou externe et apporter les corrections nécessaires

* Précisons que les organismes de formation pourront acquérir dans le temps la liste de matériels, au fur et à mesure de l'accueil d'un public concerné par tel ou tel type de matériels et en adapter le volume à leur volume de stagiaires.

Aménagements organisationnels

- Pausages à la demande
- Se lever à la demande
- Choisir sa posture (debout, assis, semi-assis)
- Temps supplémentaire
- Limiter la quantité d'écriture manuscrite
- Eviter la double tâche écrire et comprendre
- Eviter la copie
- Favoriser l'évaluation des compétences à l'oral si possible ou proposer un secrétaire scripteur
- Lire les consignes et vérifier la bonne compréhension
- Positionnement proche du pédagogue et en face
- S'assurer de la bonne compréhension des consignes. Si besoin lui lire à haute voix et/ou reformuler,
- Reformuler les consignes en utilisant un vocabulaire simple et des phrases courtes et lui donner des exemples concrets pour illustrer l'exercice à réaliser,
- Favoriser les échanges "un après l'autre" et l'identification de " celui qui parle"
- Eviter les contre-jours

Accessibilité des supports pédagogiques

- Supports transmis à l'avance
- Supports en version numérique (*.rtf ou *.doc ou *.pdf txt et non image)
- Choix d'ouvrages existants en version numérique
- Police Arial 14 avec un interligne et espacement doublé
- Les supports épurés avec peu de distracteurs
- Présentation claire et structurée avec des codes couleurs
- Colorer le texte à des fins de compréhension
- Fractionner les consignes en autant de point que l'exercice ou la leçon, donner des consignes courtes
- Favoriser les exercices à trous et/ou les QCM
- Langage "adapté"



Annexe - Caractéristiques techniques des matériels

Liste de matériel	Caractéristiques à prendre en compte / Conseils
Fauteuil ergonomique	• Accoudoirs (réglages en hauteur) • Réglage de la profondeur et de la hauteur d'assise • Blocage/déblocage du dossier • Base 5 branches • Roulettes DIMENSIONS : • Hauteur d'assise 405-515mm • Profondeur d'assise 390-440mm • Largeur d'assise 450mm